Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 062-216204917-20260928-D2026_064-DE

Département du Pas de Calais

Arrondissement de Béthune

Mairie de Laventie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 septembre 2026

Délibération 2026.64

L'an 2026, le 28 septembre à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis à Laventie, Salon Montmorency, rue Delphin Chavatte, sur la convocation adressée par Nathalie DEBAISIEUX, maire de la commune, le 21 septembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 29
Nombre de présents : 26 / Nombre d'absents : 3 / Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 29

Madame DEBAISIEUX Nathalie
Monsieur DEMONT Eric
Madame MANCEY Véronique, absente, pouvoir à Madame le Maire
Monsieur LAPLUME Joël
Madame COUSIN Sylvie
Monsieur VERDRON Laurent
Madame BOYET Juliette
Monsieur LEGILLON Sébastien
Madame DURIEUX Elise
Monsieur DEVEAUX Jean-Marie
Madame VASSEUR Ludivine
Monsieur SCHINDLER Jean-Joël
Madame VERPOEST Lucie
Monsieur WIART Bruno
Monsieur VANCAUWELAERD Philippe
Madame PEREL Marie-Cécile
Monsieur DUTOIT Michel
Monsieur COPIN Fréderic, absent, pouvoir à Madame Ludivine VASSEUR
Madame HART Isabelle
Madame CAPLIEZ Isabelle
Monsieur MARCHAL Cyril
Madame DONNET Jenny, absente, pouvoir à Madame Juliette BOYET
Madame JESSEL Elodie
Monsieur MOUQUET Denis
Madame DESMAREZ Axelle
Monsieur MAQUET Christophe
Madame DUMONT Audrey
Madame BUDENHULZER Noémie
Monsieur BUISINE Jean-Louis

Secrétaire de séance : Madame BOYET

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 062-216204917-20260928-D2026_064-DE

2026.64 Installation d'un nouveau Conseiller Municipal au sein du Conseil Municipal de Laventie

Monsieur Nicolas Gobeyn conseiller municipal, a présenté par courrier en date du 10 juillet 2026 sa démission de son poste de conseiller municipal.

Ce courrier a été adressé le 28 juillet 2026 pour information à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais et auprès de la responsable du Bureau du Développement Durable du Territoire de la sous-préfecture de Béthune, conformément à l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. En application de l'article L 270 du Code Electoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Monsieur Glorian, suivant sur la liste, a présenté par courriel en date du 30 juillet 2026 sa décision de ne pas entrer au conseil municipal.

Madame Wolka, suivante sur la liste, a présenté par courriel en date du 31 juillet 2026 sa décision de ne pas entrer au conseil municipal.

Madame le Maire rappelle que Monsieur Jean-Louis Buisine est le suivant sur la liste « Laventie Autrement », et qu'il a accepté de remplacer Monsieur Nicolas Gobeyn par courriel en date du 05 août 2026.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'installer Monsieur Buisine comme Conseiller Municipal à compter de ce jour.

Le tableau du Conseil Municipal sera modifié, tenant compte de cette installation, Monsieur Jean-Louis Buisine prenant rang à la suite des Conseillers Municipaux élus antérieurement dans l'ordre selon lequel ils ont accédé au Conseil Municipal.

Nombre de votants : 29
Nombre de vote pour : 29
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 0

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune pour visa et contrôle de légalité.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE.

Fait à LAVENTIE, le 28 septembre 2026.

Le Maire de Laventie,
Nathalie DEBAISIEUX

MAIRIE DE LAVENTIE
62840

Le Secrétaire de séance,
Madame BOYET